

## Fiche 9 : La Noyeraie (BP)

### Définition

Plantation de noyers communs, noirs ou hybrides.

A réserver en plaine à quelques stations particulières.



Noyer hybride sur terre agricole

Options sylvicoles			
Interventions sylvicoles	Rotation ou révolution	Prélèvement (volume ou surface terrière)	Principes de gestion durable
<p><b>9A - Cas d'un reboisement : opérations préalables aux travaux de plantation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation du peuplement préexistant.</li> <li>• Nettoyage de la parcelle et brûlage ou broyage ou mise en andains des rémanents.</li> </ul>	N - 1		<p>Voir annexe 1 pour le choix du noyer conformément à l'arrêté régional</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• N'introduire de noyers que sur de petites surfaces (&lt;5 ha) et sur des sols :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• pH basique = 6/7.</li> <li>• Profonds.</li> <li>• Meubles ;</li> <li>• Riches en éléments minéraux ;</li> <li>• Bien alimentés en eau.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>9B - Cas d'un boisement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer un sous-solage (si le sol est compact) et/ou labour</li> <li>• Ouvrir des trous de plantation importants (70 cm de profondeur).</li> <li>• Densité recommandée : 12 m X 12 m en carré (noyer commun ou hybride)</li> <li>• Densité recommandée : 5 m X 5 m (noyer noir).</li> <li>• Choisir des plants de moins de 3 ans.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des (1-0) pour les noyers noirs d'une hauteur minimale de 50 cm.</li> <li>- Utiliser des (1-1) pour les noyers communs et hybrides d'une hauteur minimale de 50 à 60 cm.</li> <li>- Plantation fin novembre /début décembre, ne pas enterrer le collet du plant.</li> <li>- Mise en place de protection à gibier (si nécessaire).</li> <li>- Réaliser, si nécessaire, des regarnis.</li> </ul> </li> </ul>			
<p><b>Gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des entretiens mécaniques au cover-crop) ou au broyeur (attention à ne pas blesser les racines) et /ou chimiques sur la ligne de plantation ou localisés autour des plants afin de limiter la concurrence herbacée, semi ligneuse ou ligneuse.</li> <li>• Taille de formation (si nécessaire).</li> <li>• Elagage : intervention à réaliser en Juillet/Août avant que les branches atteignent un diamètre &gt; 4 cm afin d'obtenir un tronc droit sans nœud sur 4 m. Elaguer moins de 25 % de houppier.</li> <li>• Réaliser deux éclaircies sélectives sur les noyers noirs dès qu'ils se concurrencent afin d'obtenir une densité finale d'environ 100 à 150 noyers/ha.</li> <li>• Coupe rase possible dès que le diamètre moyen est supérieur à 40 cm.</li> </ul>	Entre N+1 et N+20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prélèvement</b> : 30 % à 40 % des tiges /ha.</li> <li>• Totalité du volume sur pied.</li> </ul> <p>➤ voir article L. 124-6 (mesure de reconstitution dans un délai de 5 ans).</p>	<p><b>Remarques</b> : les noyers craignent les gelées. Les noyers hybrides sont plus plastiques vis à vis du sol que les noyers communs ou noirs.</p>
	<p><b>Remarque</b> : N étant l'année de la plantation.</p>		